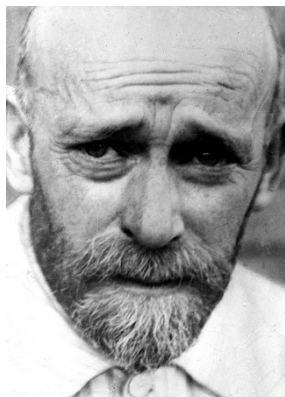


LA LETTRE

Association fondée en 1980

Vol. XXXVI – N° 82 – octobre 2016



SOYEZ DES NÔTRES !
28 novembre 2016
19 heures
Assemblée générale
de notre Association, suivie à 20 heures
d'une conférence exceptionnelle de
Jacques-André Tschoumy
(détails voir page 12)



Cérémonie à l'Auditorium
Arditi (cf. p. 3)

Le mot du Président

Coup de soleil !

Après le coup de pied de notre dernière *Lettre* (N° 81, juin 2016), c'est d'un coup de soleil que j'ai à vous parler. Un coup de soleil insolite puisqu'il s'est produit uniquement sur le pourtour de mon poignet droit et sur une largeur d'un centimètre : l'exacte largeur du petit bracelet de tissu brun que j'avais reçu voilà 6 ans de ma fille cadette et qui, avec sa mention : « Papa, je t'aime fort, fort, fort !!! », devait me servir de porte-bonheur. Après ces 6 ans au cours desquels ce bracelet ne m'a pas quitté une seule seconde, son nœud finalement s'est défait, et la peau qu'il recouvrait, blanchie par tant d'années de mise à l'ombre, a tôt fait de brûler au soleil de l'été.

Disons-le tout net : cette brûlure, je l'ai ressentie avec la nostalgie mais aussi le contentement d'un père qui voit survenir en même temps – est-ce le fruit du seul hasard ? – la chute du bracelet et l'émancipation de sa fille quittant le domicile familial pour se lancer dans la vie. Certes, la chute de ce bout de tissu ne met pas fin au lien tissé ni à l'amour partagé, mais elle y met de la distance et constitue le point de rupture entre l'avant – le temps de la dépendance et d'une certaine fusion – et l'après, celui de l'indépendance et de l'autonomie. Est-ce le hasard, encore, si ce portage de bracelet a duré 6 ans, soit juste la durée qui s'ouvre sur la « shmita », cette année de relâche que la Torah commande aux Juifs d'observer chaque septième année, ce qui permet à la terre, mise en jachère, de se reposer, au serviteur d'être affranchi, et au débiteur d'être libéré de ses dettes ? Si l'on y songe, c'est bien de cela qu'il s'agit quand un enfant se libère de ses parents : d'un affranchissement et d'une libération des dettes : « Va, ma fille, tu es libre, tu ne me dois rien, et on s'aime encore, même sans ruban porte-bonheur ! ».

Devant ce ruban désormais dénoué, si fragile et si robuste à la fois, me reviennent ces mots sublimes de Korczak : « *L'enfant que tu as mis au monde (...), qui est-il ? Une brindille, une poussière – un rien. (...) Mais ce rien est frère des vagues de la mer, du vent, de l'éclair, du soleil, de la Voie lactée. Cette poussière est sœur de l'épi de blé, de l'herbe, du chêne, du palmier, sœur d'un oisillon, d'un lionceau, d'un poulain, d'un chiot. Dans ce rien, il y a quelque chose qui sent, désire et observe ; qui souffre et qui hait ; qui se réjouit et qui aime ; qui fait confiance et qui doute ; qui accueille et qui rejette. Cette poussière embrasse de sa pensée les étoiles et les océans, les monts et les gouffres. Et qu'est-ce qui fait l'essence de l'âme sinon tout l'univers auquel ne manquent que ses dimensions ? C'est bien la contradiction inhérente à l'être humain : né d'une poussière, Dieu vient l'habiter. »*

Daniel Halpérin

Une Institution indépendante des droits de l'enfant en Suisse : au Conseil national de faire un geste fort!

Nous reproduisons ci-dessous, avec l'accord de ses auteurs, un article paru dans le quotidien Le Temps le 14 septembre dernier, et qui appelle à la création d'une fonction d'ombudsman pour les enfants. Un appel qui mérite d'être entendu si tant est que l'on souhaite que la libre expression des enfants dans notre société, leur écoute et leur défense soient véritablement mises en oeuvre.

Dans quelques jours, le Conseil national décidera du sort d'une motion¹ capitale pour tous les enfants qui se trouvent sur le territoire suisse. Doit-on créer une fonction d'ombudsman pour les droits de l'enfant ou, pour reprendre l'expression technique, une Institution indépendante de défense des droits de l'Homme (INDH) consacrée aux enfants?

La Suisse figure parmi les rares Etats qui ne disposent toujours pas d'une pareille institution, ni pour les adultes, encore moins pour les enfants. Il est presque lassant de constater que la fonction d'ombudsman consacré aux enfants a fleuri chez nos voisins européens (Italie, France, Autriche, Norvège, Danemark, Grande-Bretagne, Belgique, Luxembourg...), devenant un instrument incontournable de la promotion et de la mise en œuvre de leurs droits.

A plusieurs reprises, encore très récemment (janvier 2015), le Comité des droits de l'enfant, l'instance onusienne qui évalue la compliance de la Suisse en matière de droits de l'enfant, a explicitement recommandé la création d'une institution fédérale des droits de l'homme indépendante, chargée de surveiller et d'évaluer les progrès pour ce qui concerne les enfants. Selon ce Comité, cette institution indépendante «devrait être accessible aux enfants, habilitée à recevoir des plaintes relatives à la violation des droits de l'enfant, à procéder à des enquêtes en ménageant la

sensibilité des enfants et à traiter les plaintes dans de bonnes conditions d'efficacité». Elle est absolument nécessaire pour plusieurs raisons, dont:

- l'état de développement des enfants qui les rend particulièrement vulnérables aux violations de leurs droits;
- le peu de considération accordée à l'opinion des enfants;
- le fait que les enfants ne votent pas et ne jouent pas de rôle dans le débat politique;
- les difficultés objectives pour les enfants de recourir au système judiciaire;
- l'impossibilité fréquente d'être reconnu comme victime et d'obtenir réparation;
- les obstacles pour accéder aux organismes susceptibles de protéger leurs droits.

Pourquoi la Suisse ne respecte-t-elle pas son engagement solennel pris en ratifiant la Convention des droits de l'enfant? De quoi notre pays a-t-il peur? La motion Bulliard-Marbach ne fait rien d'autre que de rappeler à notre gouvernement ses obligations envers ses enfants et met en exergue le fait que ni l'Office fédéral des affaires sociales, ni la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse, ni encore le récemment créé Centre de compétence suisse pour les droits humains ne sont véritablement aptes à promouvoir et à défendre les droits de l'enfant, le cas échéant à les faire respecter en cas de plaintes relatives à la violation de leurs droits d'enfant.

Une justification maintes fois exprimée par nos autorités fédérales est que

¹ Motion 14.3758 (Bulliard-Marbach, PDC/FR)

l'ombudsman pour enfants est l'affaire des cantons. On pourrait en effet imaginer que chaque canton se dote d'un ombudsman pour enfants. Curieusement, jusqu'à présent aucun canton ne l'a fait. Mais même si c'était le cas, un ombudsman pour enfants national est indispensable dans un pays fédéraliste pour assurer une fonction de coordination et pour rester vigilant aux disparités que pourraient vivre les enfants entre les régions.

Et qu'on ne vienne pas dire que la création d'un ombudsman pour enfants est une manière d'inviter des juges étrangers à régler en Suisse. Un ombudsman suisse, bien de chez nous comme on dit, permet justement de régler à l'interne la plupart des situations de violation des droits de l'enfant. Il s'agit d'un rempart helvétique AOC offert à nos enfants de trouver une réponse à leurs besoins et à la reconnaissance de leurs droits dans leur propre pays.

Les enfants résidant sur le territoire suisse attendent depuis longtemps qu'une instance qui leur est dédiée traite de leurs plaintes individuelles et effectue un travail soutenu de plaidoyer efficace en leur faveur. Un ombudsman suisse c'est donner une voix aux enfants suisses. Créer une fonction d'ombudsman, Mesdames et Messieurs les Conseillers nationaux, c'est avoir confiance dans notre jeunesse et démontrer que nous autres, citoyens adultes, sommes assez grands et confiants pour encore mieux s'assurer que nos enfants soient chéris et respectés par toutes les composantes de notre société.

Jean Zermatten, ancien président du Comité des droits de l'enfant à l'ONU

Philip D. Jaffé, professeur à l'Université de Genève

Paola Riva Gapany, directrice de l'Institut international des droits de l'enfant

Michel Lachat, ancien juge pour mineurs du Canton de Fribourg

Prix Janusz Korczak de littérature jeunesse 2016 : de magnifiques cadeaux !

Ce 23 juin 2016 a vu l'auditorium Ardit de Genève retentir des cris de joie des 400 enfants (photo) venus assister à la remise du Prix Janusz Korczak de littérature jeunesse (PJKLJ). Notre Association organise cette compétition en partenariat avec le comité du PJKLJ qui siège à Paris, et avec le soutien du Département de l'Instruction publique de Genève représenté ce jour-là par Mmes **Joëlle Leutwyler**, membre de la direction générale de l'enseignement primaire et **Dominique Racine**, coordinatrice pédagogique. Le principe du PJKLJ est simple: 4500 enfants francophones - dont 31 classes suisses - préparent pendant l'année scolaire, en classe, la lecture de 3 ou 4 ouvrages illustrés choisis en fonction d'un thème commun. Après avoir lu ces livres, en avoir discuté, avoir parfois reçu en classe l'un ou l'autre des auteurs en compétition, et avoir été informés sur Korczak et les droits et les droits de l'enfant, ces élèves votent en faveur du livre qu'ils ont préféré. Tous les votes sont centralisés à Paris où a lieu le dépouillement. L'annonce des lauréats se fait de diverses



manières et en divers lieux en France. En Suisse, c'est pour la deuxième année consécutive dans le bel auditorium Arditi de Genève que la cérémonie de proclamation des résultats a eu lieu. Et quelle cérémonie !

Venu tout exprès de Paris, **M. Berline**, a rappelé aux élèves que Korczak avait été un des pionniers des droits de l'enfant, et qu'il revendiquait pour ceux-ci, entre autres, le droit à la libre expression et même celui de dire un mensonge de temps en temps...

Trois prix ont été décernés, celui des 3e et 4e primaires (6-8 ans), celui des 5e et 6e (9-10 ans), et celui des 7e et 8e (11-12 ans).

Le thème retenu cette année - « Les cadeaux » - a particulièrement touché les enfants, et la cérémonie de proclamation a plu à chacun : un quiz musical permettait à tous de retrouver les titres lus et de deviner les gagnants.

Bien assise dans le magnifique auditorium, j'entends les commentaires des enfants et leurs manifestations enjouées. La fièvre monte et bientôt des hurlements de joie ponctuent l'annonce des livres récompensés !

Pour la première catégorie, les enfants ont lu *Le Parapluie vert* de Yun Dong-Jae, *La Vague* de Suzie Lee, et ***Monsieur le lièvre, voulez-vous m'aider ?*** Ce dernier ouvrage remporte le prix. Texte de Charlotte Zolotow, illustré par Maurice Sendak, ce bel ouvrage évoque l'anniversaire d'une maman à qui sa petite fille offre un cadeau : un bouquet de fruits.

Dans la deuxième catégorie, les enfants ont lu *Sur le bout des doigts* de Cécile Hanno, *Le merveilleux Dodu-velu-petit* de Béatrice Alemagna, *Rikimini* de Marie Sabine Roger et ***Mon frère est un cheval*** d'Alex Rousseau, ouvrage vainqueur ! Ce livre contient deux histoires. Elvis et son cheval Orage sont nés le même jour. Elvis doit vendre son « frère » cheval pour aider ses parents pauvres. En Mongolie, Sarantoya reçoit un cadeau d'anniversaire : le cheval d'Elvis. Le cheval galope jusqu'à son « frère » ! Merveilleux récit porteur de trois cadeaux !

Enfin, dans la troisième catégorie ont concouru : *Le grand cheval bleu* d'Irène Cohen-Janca, *La poupée de Ting-Ting* de Ghislaine Romain, *La Verlusette* de Roberto Piumini, et ***Toile de Dragon*** de Muriel Zürcher et Lan Qu. Des hurlements saluent le prix décerné à ce magnifique ouvrage. Un jour, un enfant vendeur de poissons, Tong Li, offre un poisson à un mendiant qui lui offre en retour des pinceaux et de l'encre. L'enfant dessine alors avec un



formidable talent des dragons sur des toiles d'araignées. Sa renommée le conduit jusqu'à l'empereur qui lui demande 1000 dessins et l'enferme dans son palais afin qu'il produise cette œuvre gigantesque. Tong Li n'en peut plus. Il est désespéré car il ne peut pas créer sous la contrainte. La rosée du matin vient à son secours en créant un dessin magnifique sur une toile d'araignée. Subjugué, l'empereur libère Tong Li qui retourne à son village et y peint la liberté.

A la fin de ce très beau moment, **Isabelle Lammerant** et son ourson Louison (photo) ont fait réfléchir les enfants sur le cadeau idéal. Elle a évoqué en particulier un souvenir d'enfance qui l'a marquée lorsqu'elle avait 10 ans. Le directeur de l'école qu'elle venait d'intégrer vint parler aux enfants en début d'année et leur expliqua que dans son école, chaque

enfant était une petite merveille. Quel extraordinaire cadeau ce fut pour Isabelle que l'on avait tôt persuadée d'être laide et ingrate... Cette déclaration lui redonna confiance en elle-même et lui ouvrit les yeux sur les autres, eux aussi des petites merveilles ! Ce fut un cadeau pour la vie !

La prochaine édition du PJKLJ se déroulera en 2016-17 sur le thème : « La maison ». On se réjouit d'avance.

Sarabella Benamran

Hanuš Hachenburg prix posthume de l'humour de résistance

Résistance » à Hanuš Hachenburg. Interné dans le ghetto de Terezín à l'âge de treize ans, Hanuš Hachenburg y a écrit clandestinement une pièce pour marionnettes intitulée « On a besoin d'un fantôme », une réécriture bouffonne du nazisme qui se rit des bourreaux et de leurs complices, un exemple sublime de "théâtre concentrationnaire clandestin, où l'humour devient une arme de vérité". Cette pièce pour marionnettes, sortie tout droit de son imagination, raconte l'histoire d'un roi, Analphabète 1er, qui veut absolument que tout le monde pense comme lui et, dans le but d'épouvanter ses sujets, décide de créer un fantôme d'Etat. Les Saucissons Brutaux, qui constituent sa garde rapprochée, arrêtent toutes les personnes de plus de soixante ans, afin de récupérer leurs ossements qui serviront à fabriquer le fantôme. Honza, un gamin, livre son grand-père famélique pour le bien de la nation. Et la mort ne fait plus peur.

Ce prix, décerné à titre posthume, Hanuš Hachenburg étant décédé à Terezin en 1944, sera officiellement remis à notre amie Claire Audhuy qui, préparant une thèse sur le théâtre dans les camps de concentration nazis, a redécouvert ce précieux texte, l'a édité et l'a montée avec des lycéens comme acteurs en France et à Theresienstadt même. « On a besoin d'un fantôme » sera rejouée au printemps prochain dans le cadre du 2^e Festival d'Humour de résistance au cours duquel sera remis le prix.

Pour info, cette pièce est publiée aux Editions Rodeo d'Âme. Pour plus d'informations, consulter aussi *La Lettre* N° 81, juin 2016, p. 3, N° 80, février 2016, p. 2, N° 78, juillet 2015, p. 3 et N° 77, février 2015, p. 2.

Pour plus d'infos sur le « Prix Humour de résistance » :

<http://lephare1.e-monsite.com/p.../l-humour-de-resistance.html>

CATS 2016 : du local au global, comment influencer les décisions ?



Travail en atelier : penser un monde plus juste

Comme les rencontres précédentes, les journées CATS 2016 (« Children as Actors for Transforming Society ») qui se sont tenues à Caux ont porté sur la construction du vivre ensemble. Elles ont adopté une approche multidimensionnelle pour aborder des problématiques liées aux migrations qui visent ainsi à inspirer, les adultes comme les enfants.

L'Association Korczak était représentée au travers de différents pays. Certains groupes nationaux accompagnaient des jeunes (Israël, Pologne, France...). Sur 320 participant(e)s, 45% étaient des jeunes !

Penser des espaces et des temps pour partager ses idées

C'est ce qui fut organisé tout au long du séjour et sous différentes formes et lieux et selon les âges des enfants ou jeunes, comme l'espace des Chatons réservé aux 6/10 ans accompagnés de facilitateurs. On pouvait se retrouver dans le « hub », en plénière,

dans les ateliers, les clubs d'évaluation, les temps de découverte, les soirées festives...

Tout a concouru pour créer un esprit de solidarité, d'amitié et d'entraide et pour pouvoir exprimer son point de vue, notamment sur la question du développement durable.

- Les groupes de rencontres du matin portant sur des thèmes particuliers permirent de développer un sentiment de communauté et de participation active.

- Les réunions plénières intitulées: « Créons ensemble », dans le grand hall, furent l'occasion d'entendre des intervenant(e)s-clés sur des questions touchant aux objectifs de développement durable et aux droits de l'enfant. Les témoignages de certains d'entre eux furent particulièrement émouvants. Comme le disait le journaliste Tako Tietveld, « le monde a besoin d'entendre leurs histoires. » Tout ce travail et l'implication de chacun attestent que rien n'est impossible et que l'on peut rompre avec la fatalité pour faire de la Terre notre monde.

- Les jeunes impliqués dans ce programme ont su travailler à égalité avec les équipes organisatrices et mettre en œuvre les différentes activités.

- Les temps de découverte chaque après-midi offrirent des moments de respiration et d'échange avant les ateliers de l'après-midi ouverts sur un large éventail de thématiques.

- Les programmes du soir ont fait jaillir plusieurs talents parmi les jeunes qui, d'année en

année, gagnent en assurance pour occuper la scène, prendre la parole et faire preuve de créativité et de solidarité.

Moment émouvant durant cette session : Jonathan Levy fut décoré par Marek Michalak, ombudsman des enfants de Pologne, de l'Ordre du Sourire (une récompense décernée par les enfants à un adulte s'étant distingué dans la défense des droits de l'enfant).

Bref, CATS a une fois de plus démontré qu'il faut travailler avec les enfants et non pour les enfants si l'on veut que leurs rêves deviennent réalité et soient porteurs de justice sociale !

Colette Charlet



Jonathan Levy, directeur de CATS, reçoit la médaille de Défenseur de la dignité de l'enfant des mains de l'ombudsman des enfants polonais Marek Michalak (Photo: Federico Lanzo).

Prix Korczak Suisse : identité et mémoire

17 juin 2016, 12h30 : heure traditionnelle du choix des travaux dignes de recevoir un premier, un second prix ou un prix d'encouragement. Trois catégories cette année : les collèges de l'enseignement public, les écoles privées et les écoles de culture générale. La participation de ces dernières tarde à se mettre en place, les élèves de ces écoles semblant ne pas être très motivés. Et pourtant la direction du collège Henri Dunant, par exemple, se montre enthousiaste à l'idée que des élèves issus de cet enseignement non collégial puissent être récompensés. Des rencontres seront agendées entre des membres du Comité et la direction afin que la sensibilisation des élèves puisse s'opérer de manière efficace et que tous ces jeunes soient convaincus qu'ils ont aussi leur place dans la participation au prix Korczak. Mais aujourd'hui, le jury accueille la nouvelle représentante du Département de l'Instruction publique, Chantal Andermatten, directrice du service de l'enseignement et sa collaboratrice Ana Cujean. Les discussions sont vives et passionnées – comme toujours, dans la bonne humeur et l'esprit de camaraderie qui nous relie, membres du jury, depuis tant d'années ! Et c'est toujours avec beaucoup d'émotion que chacun apporte sa pierre à l'argumentation qui va nous permettre d'opérer le choix final.

Une école privée nous propose un travail sur l'homosexualité.

Pour l'Ecole de culture générale, une élève du collège Henri Dunant, **Clara Brunner Ampuero**, obtient un **prix d'encouragement** pour son récit : « **L'éducation, un**

privilège ? Reportage au Zanskar ». Très motivée à l'idée de venir en aide à la construction d'une école dans une région du monde complètement isolée, Clara a elle-même financé son voyage au Zanskar, région reculée de l'Himalaya. Très belle narration - teintée d'humour - d'un voyage éprouvant où l'on découvre des paysages stupéfiants mais aussi des histoires d'hommes et de femmes souvent martyrisés par des conditions climatiques extrêmes et par une société où de nombreux droits de l'homme, notamment le droit à l'éducation, restent à promouvoir.

Le Collège de Genève propose plusieurs travaux consacrés, notamment, à l'école Montessori, à l'école de nos grands-parents, à la constitution d'une bibliothèque au marché de Quito (Equateur), à la vie des enfants atteints de cancer, à la réconciliation entre Tutsis et Hutus après le génocide du Rwanda... Celui qui obtient non seulement le Prix Korczak mais aussi le Prix de la Maison de l'Histoire est celui de **Louisa Blancy**, élève du collège Rousseau. Le jury a souligné la méthodologie remarquable, l'engagement de l'étudiante, sa bibliographie particulièrement riche.

Il s'agit d'une « **Etude du processus de déracinement, d'exil et de création d'une nouvelle identité à travers l'histoire d'une famille juive berlinoise assimilée, puis exilée** ».

Assurément, c'est un travail hors normes, travail de mémoire d'une jeune fille protestante aux racines juives qui part à la recherche - dans l'histoire de sa famille et dans la grande Histoire - des causes des transformations identitaires. Chaque période de la vie de ses grands-parents est racontée, remise dans son contexte historique et ensuite analysée de manière à ce que le fil de la problématique soit toujours perçu. La conclusion est un appel à l'ouverture : « Notre identité s'exprime à travers un perpétuel échange. Elle n'est pas uniquement donnée **par** les autres mais elle est aussi donnée **pour** les autres. Nous devons donner, partager nos expériences, nos histoires, car elles peuvent aider et enrichir les autres. « *Inversément, mais c'est une conséquence à vérifier, si l'on est par autrui, l'on est aussi pour autrui* », souligne aussi le directeur du Centre œcuménique de Bossey, le pasteur Alain Blancy, grand-père de la lauréate. »

Telle était aussi l'exigence Korczak : bâtir des ponts.

Sarabella Benamran

Colloque international : « Janusz Korczak : la cause des enfants »

Les 15 et 16 septembre 2016, l'université d'Artois à Arras (France) et son président honoraire, Christian Morzewski, ont organisé un colloque consacré à Janusz Korczak auquel ont participé universitaires, écrivains et traducteurs, éditeurs, pédagogues français et polonais.

Analyse de la pensée de Janusz Korczak dans ses ouvrages à caractère essentiellement pédagogique, critique littéraire de ses textes de fiction - en particulier ses livres destinés aux enfants - ont constitué l'essentiel des interventions. Le colloque a donné également une place importante à l'analyse critique des romans et albums de littérature jeunesse consacrés à Janusz Korczak. Dans cette optique, l'intervention consacrée au *Prix Janusz Korczak de littérature jeunesse* a mis l'accent sur la vision sociale et humaniste de Korczak, les droits et les devoirs de l'enfant

qu'il a formulés et mis en pratique, et donné à entendre la parole des enfants qui constituent le jury ce Prix littéraire. La présence de coordinateurs du Prix et d'Irène Cohen-Janca, auteur de *Le dernier voyage. Janusz Korczak et ses enfants*, ont permis de nouer des liens avec des universitaires et des pédagogues, prémises à de futures collaborations.

L'aspect autobiographique des écrits de Janusz Korczak, en particulier dans *Le journal du ghetto*, présenté et analysé par Christian Morzewski, a été abondamment évoqué, mettant en relief la personnalité énigmatique du vieux docteur : alliage de rigueur et de fantaisie, d'indéfectible énergie et de mélancolie, de fermeté – voire de sévérité – morale et de compassion, de double appartenance, apparemment sereine, juive et polonaise.

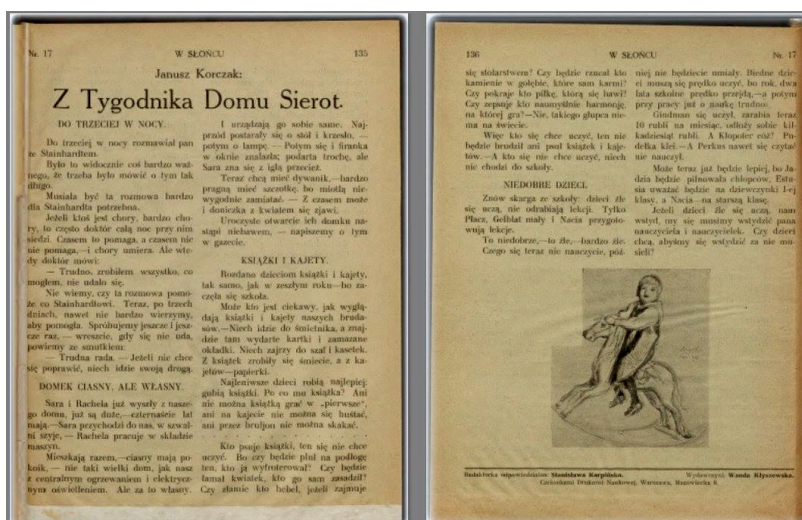
Eglal Errera

La nostalgie

Un texte inédit en français, traduit du polonais par Lydia Waleryczak

On sait que Korczak a lancé le journal des enfants *Mały Przegląd* (La Petite Revue) en 1926. Il s'agissait du supplément hebdomadaire du grand quotidien juif à tendance sioniste de Varsovie, *Nasz Przegląd* (Notre Revue), supplément qui était écrit par des enfants de tous âges sous la bienveillante direction de Korczak lui-même. Cependant, bien plus tôt, en 1913 déjà, Korczak avait créé à « Dom Sierot » (« La Maison de l'Orphelin » ouverte par lui un an plus tôt), une gazette intitulée *Tygodnik Domu Sierot* (L'Hebdomadaire de la Maison de l'Orphelin). De même, au sein du second foyer dirigé dès 1919 par Korczak, « *Nasz Dom* » (« Notre Maison »), un cahier était tenu dans lequel les membres du personnel ainsi que les

pupilles étaient invités à présenter diverses informations sur le fonctionnement de l'établissement, les visites reçues, les nouvelles des écoles, celles des familles, des récits d'excursion, des informations sur le monde, mais aussi la météo, des histoires, des devinettes, etc. Certains articles de ces deux gazettes internes furent publiés dans la revue polonaise pour éducateurs et enfants *W Słońcu* (Au Soleil) et ont été conservés. Ils nous permettent aujourd'hui d'en savoir davantage sur la vie des deux orphelinats. Nous vous proposons ici de découvrir un passage de l'un des textes provenant de « Notre Maison », et publié en 1920 par *W Słońcu* (N°10/11, 1 VI, pp. 130-131).



Article de la gazette de « Dom Sierot » publié dans *W Słońcu*. Photo aimablement fournie par Roman Wroblewski, responsable du site suédois [Foreningen för Janusz Korczaks Levande Arv](http://foreningenforjanuszkorcza.com).

Anielka écrit dans notre gazette :

« Je me sens bien ici, mais je suis triste parce que tous les enfants ici ont des mamans qui viennent les voir, et pas moi, et je me demande aussi si je vais pouvoir rentrer chez moi à Pâques, je pourrais même y aller toute seule, parce que ma maison me manque beaucoup et que personne n'est encore venu me voir depuis que je suis ici. »

Zosia demande avec un certain ressentiment :

« Pourquoi Papa ne vient pas me voir ? Pourquoi Wacek ne revient pas ? »

Dobrzyńska Jania écrit :

« Je suis très contente que maman soit venue dimanche, je voudrais que Maryśka vienne aussi le dimanche, parce qu'elle me manque beaucoup. »

Ryś écrit :

« Je voudrais que Maman vienne me voir... »

De même, dans les feuillets plus anciens, ce souhait de visite revient souvent...

Dębski voulait que sa maman vienne. Basia voulait que sa maman vienne.

Józia a écrit :

« J'étais très joyeuse, parce que Maman est venue. »

Jania :

« J'étais triste, parce que personne n'est venu. »

Stefcia a écrit :

« C'est bien ici, mais ma maison me manque. »

Zosia :

« C'est triste, je n'ai vu ni mon frère ni ma sœur ni mon père. »

Même Czesiek était triste au début.

Stefan, quant à lui, a écrit :

« Je voudrais que Maman vienne me voir et qu'elle m'apporte de bonnes choses à manger et qu'elle m'achète un cheval et aussi toute une armée de petits soldats. »

Quand vous prenez une feuille de papier pour écrire à la gazette, vous vous attendez à écrire seul, vous croyez que personne ne viendra vous souffler vos mots, vous pensez pouvoir consigner ce que vous voudrez.

Une lettre à la gazette, ce n'est pas une dictée, que la maîtresse lit et que tout le monde rédige de la même manière. Alors pourquoi la plupart des messages disent-ils peu ou prou la même chose ? Pourquoi le souhait de recevoir une visite se répète-t-il aussi souvent ?

Le vœu qu'une maman vienne, la tristesse éprouvée parce qu'elle n'est pas venue et la joie ressentie parce qu'elle était là, qu'elle a rendu visite – ce sont des phrases, qui ont été dictées aux enfants par leur propre cœur, leur attachement, leur amour, leur tristesse et leur manque.

Celui qui est petit ne le comprend pas, celui qui est un peu plus âgé le comprend un peu plus, et celui qui est âgé le comprend très bien. Le petit Stefan croit avoir besoin d'une armée et d'un petit cheval. Mais il se réjouira tout autant si sa maman lui offre non pas un cheval, mais un baiser et un regard aimant.

« Ça me manque » écrivent les uns, « Je suis triste » disent les autres. Mais il existe un mot pour définir encore mieux ce que vous ressentez.

La nostalgie.

La nostalgie que vous éprouvez en pensant à votre maman, à ses mains, à ses yeux, à sa voix.

La nostalgie qui vous envahit en vous remémorant votre petit frère ou votre sœur.

La nostalgie de votre petite chambre, de votre maison, de la table familiale, de la conversation du soir et de la prière du matin, et même la nostalgie des petits chagrins, que vous aviez chez vous.

Que font-ils en ce moment ? Que se passe-t-il là-bas ? Est-ce qu'ils parlent de moi ? Est-ce qu'ils pensent à moi ?

Peut-être m'ont-ils oublié ?

Maman est venue, elle ne m'a donc pas oublié ; maman est venue, elle pense à moi ; maman est venue, elle m'aime. Maman est venue et elle est inscrite dans la gazette ; elle est heureuse de voir qu'on a écrit de gentilles choses au sujet de son enfant, des choses réjouissantes, qu'il se comporte bien, qu'il apprend bien, qu'il est gentil, que tout le monde l'apprécie.

Et c'est toute joyeuse que Maman rentre ensuite à Varsovie.

Là-bas, on lui demande :

- Alors, vous êtes allée à Pruszków ?
- Oui, j'y suis allée.

Et Maman raconte ce qu'elle a vu, ce qu'elle a entendu – et voilà qu'on parle de vous à Varsovie et qu'on se réjouit de ces nouvelles même si vous êtes loin.

Quand reviendra-t-elle ?

C'est difficile de faire le trajet et de laisser sa maison. Le voyage n'est pas confortable et le billet coûte de l'argent.

Si les mamans écrivaient à la gazette, elles aussi, on pourrait certainement y lire ce genre de messages :

« Mon petit chenapan me manque. J'étais triste de passer les fêtes toute seule. Il me manque, mais je n'ai pas le choix, il faut accepter son sort. Je suis triste de ne pas pouvoir aller à Pruszków. »

Si les mamans écrivaient à la gazette, elles aussi, l'une d'entre elles écrirait peut-être ceci :

« J'avais très envie d'aller à Pruszków, mais j'étais triste à l'idée d'arriver les mains vides, je préfère encore ne pas y aller, car je n'ai pas d'argent pour acheter un cadeau. »

Si les mamans écrivaient à la gazette, elles aussi, on y découvrirait peut-être un message comme cela :

« Je n'ai pas pu aller à Pruszków, j'étais donc très triste, j'ai même pleuré tant mon enfant me manquait. Mais ensuite j'ai prié pour qu'il soit en bonne santé, pour qu'il soit joyeux, sage, et qu'il apprenne bien ses leçons. Et c'est comme si tout à coup j'étais moins triste. »

La nostalgie est telle une blanche et discrète colombe. Votre nostalgie vole de ses ailes immaculées jusqu'à votre maison natale, où elle toque à la fenêtre : « Ouvrez-moi ». Elle rencontre alors la blanche colombe de vos proches et lui donne un baiser plein de tendresse et de bonté.

Aimez la blanche colombe de votre Nostalgie.

L'Association Korczak en faveur des Green Clubs (villages verts et citoyens)

C'est en 2004 qu'est né le premier green club. Dans un village où INDP (Intercultural Network for Development and Peace) avait mis en place des cours du soir, l'intérêt des enfants pour leur environnement a fait naître une initiative qui donne lieu aujourd'hui à plus de 100 green clubs en Inde, en France, en Afrique et en Martinique.

Les green clubs sont composés d'une vingtaine d'enfants qui décident d'entretenir, dans leur village, de petits potagers familiaux : les familles peuvent ainsi consommer, voire vendre, des légumes biologiques et ainsi économiser. Planter des arbres permet de retrouver un environnement utile et agréable. Le renouvellement des semences rend les green clubs indépendants, préserve la biodiversité et offre la possibilité de créer de nouveaux



green clubs. A l'échelle du village, l'environnement s'améliore lui aussi, grâce aux arbres, la collecte des eaux usées par les potagers et le tri des déchets qui peut être organisé par les enfants.

Les enfants se rencontrent régulièrement pour discuter de leurs travaux mais aussi d'autres problématiques en lien avec l'environnement : gestion des déchets et de l'eau dans le village par

exemple. Le but est de former une génération citoyenne et responsable pour l'avenir. Ces discussions donnent lieu à une sensibilisation du reste du village, par des pièces de théâtre par exemple.

Les green clubs permettent donc d'améliorer la vie des enfants et des autres villageois sur de multiples aspects. L'hygiène peut s'améliorer puisque la pollution diminue. La santé est aussi améliorée par l'alimentation équilibrée qu'apportent les légumes. Le travail collectif permet d'éduquer les jeunes et de sensibiliser les moins jeunes : au sein d'un green club, pas de discrimination tolérée mais bien réflexion pour construire un monde plus durable et responsable.

Les green clubs permettent la rencontre entre les enfants, les agriculteurs biologiques, les encadrants mais aussi les stagiaires étrangers d'INDP. Le partage des connaissances et de l'expérience acquises par les jeunes donne une dimension culturelle à ces projets qui ne sont alors plus seulement techniques ou déconnectés du reste du monde.

L'action des green clubs s'étend en effet bien au-delà du périmètre du village. Présentés par INDP lors de la conférence de Rio +20, ainsi qu'à la Conférence des Nations-Unies sur les changements climatiques COP21 à Paris et prochainement à la COP22 à Marrakech, ces projets montrent la confiance qui doit être accordée aux jeunes générations : représentant l'avenir, il est important qu'elles soient sensibilisées mais aussi qu'elles prennent l'initiative et soient écoutées.

Victor Mougin, stagiaire à INDP, et Augustin J. Brutus

L'atelier Théâtre et Développement Personnel du Créarc présente

J.Korczak Murmures sur l'abime

Texte et Mise en scène de Fernand Garnier

Au Petit Théâtre

4 rue Pierre Duclot - 38000 Grenoble

Vendredi 18 novembre 2016 à 20h30

Samedi 19 novembre 2016 à 20h30

Dimanche 20 novembre 2016 à 17h

Varsovie, années 1930. pédiatre et écrivain Allemagne, les nazis ont 1939, la Pologne est polonais sont précipités Korzcak est enfermé Varsovie. Il y dirige un enfants. A partir de son témoignages de spectacle suit l'itinéraire exceptionnel jusqu'à son équipe et des 200 de la mort de Treblinka. Poésie et Histoire font de cette évocation une tragédie dont l'Homme sort grandi et le spectateur bouleversé.



Janusz Korzcak est un célèbre. Mais en pris le pouvoir. En envahie. Et les juifs dans l'abime. Janusz dans le ghetto de orphelinat avec 200 journal et de contemporains, le de cet homme départ à la tête de son enfants pour le camp

Réservations : +334 76 01 01 41

<http://www.crearc.fr> - crearc@crearc.fr

LES 23 ET 28 NOVEMBRE 2016,
SOYEZ DES NÔTRES !

En partenariat avec le
Cercle Martin Buber,
l'Association suisse des amis du Dr Janusz Korczak
vous invite le 23 novembre 2016 à 20h
à la Maison de la Paix
Chemin Eugène-Rigot 2, 1202 Genève
à une table ronde intitulée :

**« Peut-on penser la paix aujourd'hui ?
Regards sur le conflit israélo-palestinien »**

avec la participation de :

Lucy Nusseibeh

fondatrice de MEND (Middle-East Nonviolence and Democracy) et
directrice de l'Institut moderne des médias de l'Université d'Al-Quds à Jérusalem-Est,

Aline Alterman

Philosophe et historienne de l'art à Paris
et

Henri Cohen-Solal

psychanalyste, fondateur de « Beit 'Ham » (Les maisons chaleureuses)
à Jérusalem et du Collège doctoral Paris-Jérusalem

Entrée libre

A l'occasion de notre XXXVI^e assemblée générale,
nous vous convions

le 28 novembre 2016 à 19 heures

au Cerf-Volant

82, Boulevard Carl-Vogt (arcade), 1205 Genève

19 h. : assemblée générale ordinaire

20 h. : conférence exceptionnelle de

Jacques-André Tschoumy

Ancien directeur de l'Institut romand de recherches
et de documentation pédagogiques :

**«Korczak aujourd'hui : son impact sur la justice juvénile et
l'éducation publique au XX^e siècle»**

Entrée libre, une collation sera servie